

TORONTO, October 20, 2013 /PRNewswire/ --

**Volta Resources Inc.** (« **Volta Resources** » ou la « **Société** ») (**TSX: VTR**) fournit une mise à jour sur la progression du programme de forage à la mototarière mécanisé, réalisé sur son permis de recherche de Kiaka qui abrite le projet aurifère phare Kiaka de Volta Resources, au Burkina Faso, en Afrique occidentale.

Le forage de deux cibles aurifères considérables sur le permis Kiaka, à savoir Mouzi et Niaogho-Sondo (situées respectivement à 6 km et 15 km au nord du gisement aurifère de Kiaka), a récemment été suivi d'un programme de forage à la mototarière complet (voir Illustration 1). Les deux cibles présentent plusieurs anomalies aurifères cohérentes que l'on considère comme associées au même épisode de minéralisation aurifère à l'origine du gisement d'or de Kiaka. Fait significatif, le programme a permis d'identifier une anomalie aurifère d'une longueur de plus de 3,5 km dans la partie nord-est du site d'exploration à Niaogho, où les résultats aurifères des échantillons dépassent régulièrement 100 parties par milliard d'or avec des pics de plus de 1,0 g/t d'or.

Kevin Bullock a déclaré : « Les résultats de ce programme de forage à la mototarière confirment le potentiel de la région de Kiaka au-delà du gisement aurifère de Kiaka. Volta Resources possède maintenant deux nouvelles cibles prioritaires de qualité et prêtes au forage, situées à une distance raisonnable du projet d'infrastructure proposé de Kiaka. »

Au total 4 775 trous de tarière ont été forés sur les cibles, totalisant 10 153 m. Des échantillons de la zone de saprolite ont été prélevés à la base des trous afin de surmonter l'effacement ou le masquage de la réponse géochimique généré par des prélèvements d'échantillons de terrain dans des régions de régolithe complexe. Les échantillons ont été envoyés aux Laboratoires

BIGS, à Ouagadougou, au Burkina Faso pour y subir une préparation standard (broyage, pulvérisation, division) suivie d'un essai pyrognostique sur une charge de 50 g. La précision et l'exactitude de tous les résultats ont été testées par le biais de l'inclusion systématique des normes aurifères et de blancs de terrain. Les résultats des trous présentés ont subi les tests rigoureux d'AQ/CQ de la Société.

Le programme de forage à la mototarière à Mouzi a été effectué sur une grille d'échantillonnage de 100 x 100 m, avec des trous forés à des profondeurs de 1 m à 13 m. Cette campagne a confirmé la fiabilité des résultats antérieurs des échantillonnages des anomalies de sols et de roches et a permis d'identifier une anomalie aurifère importante le long des structures orientées vers le nord-est, ou sur des extensions de celles-ci. L'anomalie la plus cohérente, définie par des valeurs régulières de plus de 50 parties par milliard d'or, est présente dans la partie sud-ouest de la cible et peut être identifiée sur une étendue longitudinale de plus de 1,8 km (voir Illustration 2).

Au total 2 484 trous ont été forés sur le prospect Niaogho-Sondo, à l'origine sur une grille de 200 x 200 m, avec par la suite un forage intercalaire sur des grilles de 50 x 100 m et 50 x 50 m. Une anomalie aurifère significative a été identifiée en fonction d'un seuil de 100 parties par milliard d'or au long de deux directions orientées nord-nord-est-sud-sud-ouest, survenant des deux côtés d'une formation métasédimentaire d'une largeur de 3-4 km, intercalée entre deux massifs granitiques majeurs (voir Illustration 3).

L'anomalie est de Niaogho s'étend sur une longueur longitudinale de plus de 3,5 km et atteint localement une largeur de plus de 500 m. L'anomalie est spatialement associée à une intrusion gabbroïque orientée vers le nord-sud. Dans le cadre de cette anomalie orientée nord-sud, on a identifié plusieurs directions discrètes et parallèles nord-est-sud-ouest avec des valeurs dépassant 200 parties par milliard d'or (un maximum de 1 955 parties par milliard d'or), ont été délimitées sur des étendues longitudinales discontinues de 300 m à 900 m. Des mineurs artisanaux sont actifs dans cette région.

L'anomalie ouest de Sondo peut être retracée sur une étendue de plus de 2 km et intervient au contact des métasédiments et des granites.

D'autres travaux de forage intercalaire à la mototarière sont planifiés sur la partie sud de l'anomalie Niaogho ainsi que sur d'autres cibles du permis Kiaka. La société prévoit de développer et de classer les cibles à circulation inverse et au diamant de ces deux projets pour

des tests ultérieurs.

Conformément aux directives de la Norme canadienne 43-101, la personne compétente pour le Grand projet aurifère de Kiaka est M. Guy Franceschi, vice-président de l'exploration chez Volta Resources. M. Franceschi est membre de la Fédération européenne des géologues et a examiné et approuvé le contenu du présent communiqué de presse.

### **À propos de Volta Resources :**

Volta Resources possède un portefeuille de projets d'exploration aurifère de qualité au Burkina Faso et au Ghana

, juridictions d'Afrique occidentale qui sont toutes deux favorables à l'industrie minière et comptent des gisements d'or éprouvés de classe mondiale. VTR se concentre sur son projet aurifère phare de Kiaka (dont les ressources conformes à la norme canadienne 43-101 incluent 153,26 millions de tonnes à 0,99 g/t d'or pour 4 862 000 onces dans les catégories Mesurées et Indiquées, et 33,74 millions de tonnes à 0,93 g/t pour 1 006 000 onces dans la catégorie Présumées (voir le communiqué de presse de VTR du 10 janvier 2013) y compris 34,38 millions de tonnes à 1,04 g/t d'or pour 1 145 969 onces d'or dans la catégorie Prouvées et 91,70 millions de tonnes à 0,93 g/t d'or pour 2 742 353 onces d'or dans la catégorie Probables (voir le communiqué de presse de VTR du 3 mai 2012). L'acquisition de propriétés autour du projet aurifère de Kiaka a conféré à VTR une position terrestre extensive le long de la faille très prometteuse de Markoye, dans une importante province aurifère émergente.

### **Mise en garde concernant les informations prospectives :**

*Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières, qui impliquent des incertitudes et des risques inhérents. Les énoncés prospectifs incluent, sans limitation, les énoncés concernant le prix futur de l'or et des autres minéraux et métaux, l'estimation des ressources et réserves minérales, la réalisation d'estimations de réserves minérales, les dépenses en capital, les coûts et la synchronisation des ressources, la réalisation d'estimations de réserves minérales, les dépenses en capital, les coûts et la synchronisation du développement de nouveaux gisements, la réussite des activités d'exploration, les délais autorisés par notre calendrier, les fluctuations des taux de change des devises, les exigences de capital supplémentaire, les réglementations*

*gouvernementales des opérations minières, les risques environnementaux, les dépenses de remises en valeur inattendues, les litiges concernant les titres ou les réclamations et les limitations de la couverture d'assurance. De manière générale, ces énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes tels que « prévoit*

*», «  
s'attend à*

*» ou «  
ne s'attend pas à*

*», «  
est attendu*

*», «  
budget*

*», «  
programmé*

*», «  
estimations*

*», «  
prévisions*

*», «  
a l'intention de*

*», «  
anticipe*

*» ou «  
n'anticipe pas*

*» ou «  
croît*

*» ou des variations de ces mots et expressions, ou encore, par l'indication que certains événements, actions ou résultats «  
peuvent*

*», «  
pourraient*

*», «  
devraient*

*» ou «  
pourront*

*» «  
se produire*

*», «  
avoir lieu*

*» ou «  
être atteints*

*». Ces énoncés prospectifs sont assujettis à des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats, le niveau*

*d'activité, le rendement ou les réalisations réels de Volta Resources et ceux exprimés ou sous-entendus par lesdits énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : les risques associés aux activités internationales, les risques associés à l'intégration d'acquisitions, les risques associés aux activités des coentreprises, les résultats réels des activités d'exploration actuelles, les résultats réels des activités de réclamation actuelles ou futures, les conclusions des évaluations économiques, les modifications des paramètres des projets au fur et à mesure que les plans se précisent, les prix futurs de l'or et d'autres minéraux et métaux, les variations possibles des réserves, des teneurs et des taux de récupération des minerais, le mauvais fonctionnement de l'équipement ou des processus par rapport aux prévisions, les accidents, les conflits de travail et les autres risques associés à l'industrie minière, ainsi que les délais dans l'obtention d'autorisations ou de financements gouvernementaux ou dans l'achèvement des activités de développement ou de construction. Bien que la direction et les représentants de Volta Resources considèrent que les attentes reflétées dans lesdits énoncés prospectifs sont fondées sur des hypothèses raisonnables et qu'ils aient tenté d'identifier les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux contenus dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient empêcher l'obtention des résultats anticipés, estimés ou prévus. Il n'est nullement garanti que ces énoncés s'avèrent exacts, puisque les résultats réels ainsi que les événements futurs risquent de varier grandement par rapport à ceux anticipés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier outre mesure à ces énoncés prospectifs. Sauf si les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Volta Resources rejette toute responsabilité quant à la mise à jour de tout énoncé prospectif figurant dans les références du présent communiqué de presse.*

Image avec libellé : « Illustration 1 : Géologie à l'échelle de la propriété Kiaka avec localisation des principaux prospectifs (CNW Group/Volta Resources Inc.) ». Image disponible à l'adresse : [http://photos.newswire.ca/images/download/20131018\\_C5120\\_PHOTO\\_EN\\_32228.jpg](http://photos.newswire.ca/images/download/20131018_C5120_PHOTO_EN_32228.jpg)

Image avec libellé : « Illustration 2 : Prospectif de Mouzi (CNW Group/Volta Resources Inc.) ». Image disponible à l'adresse : [http://photos.newswire.ca/images/download/20131018\\_C5120\\_PHOTO\\_EN\\_32229.jpg](http://photos.newswire.ca/images/download/20131018_C5120_PHOTO_EN_32229.jpg)

Image avec libellé : « Illustration 3 : Prospectifs de Niaogho et Sondo (CNW Group/Volta Resources Inc.) ». Image disponible à l'adresse : [http://photos.newswire.ca/images/download/20131018\\_C5120\\_PHOTO\\_EN\\_32230.jpg](http://photos.newswire.ca/images/download/20131018_C5120_PHOTO_EN_32230.jpg)

Pour tout complément d'information : veuillez consulter notre site Internet à l'adresse <http://www.Voltaresources.com> ou contacter :

**Kevin Bullock, ingénieur, Président & PDG** Tél. : +1(416)867-2299 Fax :

+1(416)867-2298 E-mail :

[kbullock@Voltaresources.com](mailto:kbullock@Voltaresources.com)

[ces.com](http://ces.com)

**Andreas Curkovic, Relations avec les investisseurs** Tél. : +1(416)577-9927

SOURCE Volta Resources Inc.